

# INFOS TRAVAUX

## Aménagements Réalisation des enrobés Avenue André Malraux



**ROUTE BARRÉE 2 JOURS  
ENTRE LE 23 ET 25 FÉVRIER (SELON MÉTÉO)**

Après la pose de 1 450 mètres de bordures, la création de 500 ml de trottoir, la création de 700 m<sup>2</sup> d'espaces verts supplémentaires, la plantation de 27 arbres il est temps de finir le chantier avec **la réalisation des enrobés de la voirie.**

Cette phase du chantier **nécessite la fermeture complète de la voirie pour 2 jours** au vu des imposants engins de chantiers mobilisés.

**L'accès des riverains sera impossible entre 8h00 et 17h00.**

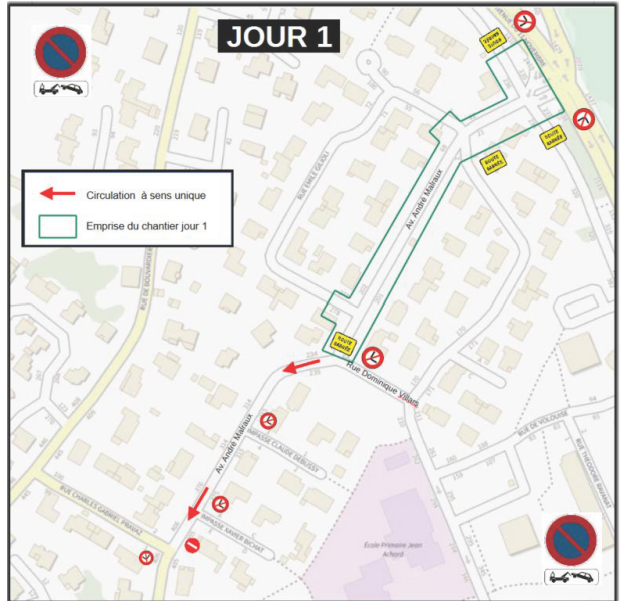
**Durant les trois jours :**

- **Il sera interdit de stationner sur André Malraux entre la rue Gabriel Pravaz et les feux tricolores.**
- **Les véhicules en stationnement entre 6h00 et 18h00 seront mis en fourrière.**

**TOURNEZ POUR VOIR LES PLANS** →

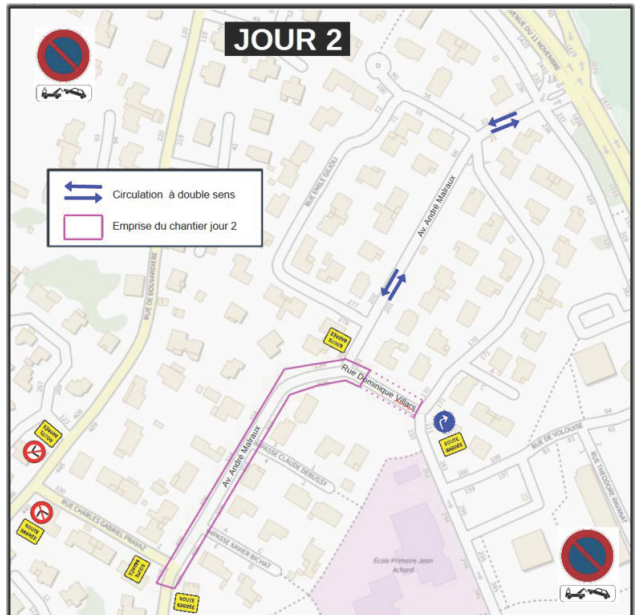
• **Jour 1 :**  
**23 ou le 24/02 selon météo**

Tronçon entre les feux tricolores et la rue Dominique Villars.  
 Les habitants de la rue Émile Giloli pourront sortir du côté rue Dominique Villars puis sortir du côté route départementale à l'avancement.



• **Jour 2 :**  
**24 ou le 25/02 selon météo**

Le tronçon réalisé la veille sera ré-ouvert à la circulation dans les deux sens.  
 Les travaux concerneront le tronçon entre la rue Dominique Villars et la rue Gabriel Pravaz.



**Infos : Services techniques au 04 76 50 47 40 ou mail [techniques@ville-voreppe.fr](mailto:techniques@ville-voreppe.fr)**